

de terre qui borde ce cours d'eau. Les rivières York et Dartmouth, dans les vallées desquelles il y a des terres très belles et très propres à l'agriculture, pourraient aussi par ce moyen devenir accessibles au colon. De fait, si l'intérieur des terres se colonise, ce sera par l'établissement progressif de ces cours d'eau.

"Je ne puis terminer ce rapport sans parler de l'impulsion qu'a reçue l'agriculture dans ce pays, depuis les quelques années que je suis ses progrès avec l'œil de l'observateur, la récolte des céréales et des végétaux devient de plus en plus grande, et le système de culture se perfectionne.

"L'octroi de patentes et la mise en vente des terres de la couronne a aussi donné un nouvel essor à l'agriculture, d'autant plus grand que les occupants ont déjà obtenu, ou sont sur le point d'obtenir des titres de propriétés qu'ils cultivent, et qu'ils se voient ainsi maintenus dans leur possession, garantie qui leur manquait depuis bien des années. Cela permettra aussi aux personnes qui désirent placer leurs capitaux en biens-fonds dans ce pays, de faire ces opérations avec beaucoup plus de sûreté qu'autrefois."

Rapport de M. l'arpenteur provincial Blaiklock sur l'exploration d'un chemin à partir de LaTnque, sur le St. Maurice, à aller au lac St. Jean, Saguenay :—

"La contrée qui se trouve entre la rivière St. Maurice et le lac St. Jean est élevée, accidentée et rocheuse, et baignée par les nombreux tributaires de ces cours d'eau qui viennent y prendre leur source; la surface est brisée par des montagnes ondulantes comme les vagues, généralement pas très élevées, mais pleines de précipices, sans suite ni régularité. Il y a quelques chaînes de collines ou de grandes vallées, couvertes de bois mêlé épais, mais rabougri, consistant principalement en épinette noire et grise, sapin et merisier blanc; l'on y trouve ici et là quelques bouleaux, peupliers, épinettes rouges et érables. Le sol de cette vaste région est presque entièrement formé de sable, approchant parfois de la marne légère, mais il est si couvert de pierres et de roches, que l'on peut renoncer à l'idée de le rendre cultivable.

"La contrée est sillonnée de petits cours d'eau, et de lacs innombrables, petits et grands, mais les vallées sont étroites et de peu d'étendue. Les rochers fixes appartiennent tous à la formation granitique, et nulle part je n'ai rencontré de trace de minéraux ou de stratification.

"Il n'y a pas de grandes pinières dans cette région, mais l'on trouve de grandes quantités de pin sur les côtes qui bordent les rivières et les lacs, surtout sur les rivières Bostonais et Croche; une grande partie de ce bois est saine et de bonne qualité, mais, règle générale, j'ai trouvé que le bois était plein de fentes et de nœuds, et plus propre à faire des billots de sciage que du bois équarri. Si les renseignements que j'ai recueillis sont authentiques, les terres à pin du St. Maurice se trouvent à l'ouest de cette rivière.

"L'idée partagée par certains individus qu'il existait une vallée d'une grande étendue reliant le St. Maurice au lac St. Jean était tout-à-fait erronée; le fait est que c'est un territoire élevé avec des chaînes de collines qui divisent les différents cours d'eau, diminuent graduellement vers la banteur des terres, la vallée s'élevant en pente douce jusqu'au point de partage et s'abaissant de la même manière du côté opposé.

"D'après la description qui précède de la contrée située entre la rivière St. Maurice et les établissements du Haut Saguenay, l'on ne peut manquer d'observer que la nature montagneuse et accidentée du terrain, et l'aridité du sol donnent peu d'espoir de le rendre propre à la culture. Dans le cours de mon exploration j'ai trouvé d'assez bonnes terres, mais d'une étendue bien peu considérable, et si isolées qu'elles sont tout-à-fait impropres à la colonisation. La seule localité où il serait passable de former des établissements, est la vallée de la rivière Croche, où les terres d'alluvion sur les bords de ce cours d'eau offrent des avantages qui pourraient engager le colon à s'y transporter.

"M. l'arpenteur provincial Arcand, chargé spécialement d'explorer cette rivière, a sans doute fourni au département des renseignements sur ce sujet.

"En examinant le plan ci-joint, l'on verra que ma ligne d'exploration passait presque le long du point de partage, entre les eaux des rivières Croche et Bostonais, et conséquemment traverse le terrain le plus élevé du rang; il serait, en conséquence, très-difficile d'y